

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2020



CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

ÉTATS FINANCIERS

AU 30 JUIN 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	4
Évolution de l'actif net	5
Résultats	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC., qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

Roland Naccache et Associés S.E.N.C.R.L.
8200 Boul. Décarie, Bureau 190
Montréal (Québec) H4P 2P5

Téléphone : 514.933.9982
Sans-frais : 866.933.8611
Télécopieur : 514.933.1142
www.rolandnaccache.ca



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 22 septembre 2020

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**BILAN
AU 30 JUIN 2020**

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	44 450	27 400
Encaisse - avantage entreprise	326 833	194 455
Comptes clients et autres créances - note 3	8 844	5 740
Subventions à recevoir	-	11 074
Frais payés d'avance	2 022	1 976
	382 149	240 645
DÉPÔT SUR LOYER	1 400	1 400
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	8 881	8 232
	392 430	250 277
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	36 623	15 647
Revenus reportés	6 000	-
Apports reportés - note 6	216 908	112 054
	259 531	127 701
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE - note 7		
Colloques et congrès	42 867	42 867
Ressources humaines	38 233	38 233
Développement	21 848	21 848
INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ	8 881	8 232
	21 070	11 396
	132 899	122 576
	392 430	250 277

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____ Administrateur

_____ Administrateur

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020

	Affectation interne	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	102 948	8 232	11 396	122 576	133 328
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(5 500)	15 823	10 323	(10 752)
Investissements en immobilisations	-	6 149	(6 149)	-	-
SOLDE À LA FIN	102 948	8 881	21 070	132 899	122 576

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	2020	2019
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions - note 10	486 849	480 573
Cotisations des membres	26 370	25 932
Dons et commandites	590	6 600
Inscriptions Coup d'œil	2 466	16 005
Inscriptions Congrès	1 021	1 433
Formation continue des membres	21 074	18 927
Revenus d'intérêts	2 379	2 395
Autres revenus	10 684	5 474
	551 433	557 339
FRAIS D'EXPLOITATION		
Fonctionnement - note 9 et 11	403 685	386 091
Services aux membres - note 9	43 729	97 096
Représentation publique et politique	6 193	2 098
Vie associative - note 9	16 869	17 828
Formation continue des membres - note 9	65 134	59 420
	535 610	562 533
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 823	(5 194)
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 500	5 558
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	10 323	(10 752)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2020**

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	10 323	(10 752)
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissements des immobilisations corporelles	5 500	5 558
	<u>15 823</u>	<u>(5 194)</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(3 104)	(604)
Subventions à recevoir	11 074	(11 074)
Frais payés d'avance	(46)	1 425
Créditeurs	20 976	43
Revenus reportés	6 000	-
Apports reportés	104 854	52 086
	<u>139 754</u>	<u>41 876</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>155 577</u>	<u>36 682</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(6 149)	(11 223)
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	149 428	25 459
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>221 855</u>	<u>196 396</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>371 283</u>	<u>221 855</u>
Représentée par:		
Encaisse	44 450	27 400
Encaisse - avantage entreprise	326 833	194 455
	<u>371 283</u>	<u>221 855</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2020

1 STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC. est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Il représente l'ensemble de la communauté théâtrale - associations, compagnies et praticiens.

Il a pour mission la défense et la promotion des intérêts du milieu du théâtre. Il représente ce dernier auprès des diverses instances gouvernementales et des institutions publiques et privées au pays et à l'étranger. Il a aussi un mandat d'information sur toutes les questions qui touchent la pratique du théâtre au Québec.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes;

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les produits de commandites sont constatés lorsqu'ils sont encaissés.

Les revenus d'inscriptions (coup d'œil et congrès) et les revenus de formation continue des membres sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont encaissés ou lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2020

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Services reçus à titre de bénévoles

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Toutefois, il arrive souvent que ces apports ne soient pas comptabilisés en raison de problèmes d'enregistrement et d'évaluation. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de service, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode et la durée indiquée ci-dessous.

<u>Description</u>	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Équipement informatique	Amortissement linéaire	3 ans

Dépréciation d'actif à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse - avantage entreprise, des comptes clients et autres créances à l'exception des sommes à recevoir de l'État et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créanciers.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2020**

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2020	2019
	\$	\$
Créances et effets à recevoir	1 073	603
Sommes à recevoir de l'État	7 771	5 137
	<u>8 844</u>	<u>5 740</u>

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût	Amortisse- -ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	26 181	17 300	8 881	8 232

5 CRÉDITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	21 381	405
Salaires et vacances à payer	15 242	15 242
	<u>36 623</u>	<u>15 647</u>

6 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 juin 2019	Encaisse- -ment	Constaté à titre de produits	Solde 30 juin 2020
	\$	\$	\$	\$
Conseil des arts du Canada Fonctionnement	-	144 100	110 800	33 300
Conseil des arts et des lettres du Québec Fonctionnement	58 250	291 250	233 000	116 500
Développement numérique	40 000	55 000	55 000	40 000
Conseil québécois des ressources humaines en culture	4 804	30 000	17 696	17 108
Conseil des arts de Montréal	9 000	11 000	10 000	10 000
	<u>112 054</u>	<u>531 350</u>	<u>426 496</u>	<u>216 908</u>

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2020

7 AFFECTATION INTERNE

Au cours des exercices précédents, le Conseil d'administration a résolu de créer les affectations internes suivantes:

	Solde 30 juin 2019	Affectation durant l'exercice	Utilisation durant l'exercice	Solde 30 juin 2020
	\$	\$	\$	\$
Colloques et congrès	42 867	-	-	42 867
Ressources humaines	38 233	-	-	38 233
Développement	21 848	-	-	21 848
	<u>102 948</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>102 948</u>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

8 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme échéant en décembre 2021 à verser un loyer global résiduel de 66 744 \$ pour le local excluant les frais d'occupation. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	44 496 \$
2022	22 248 \$

9 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé des honoraires à certains membres du Conseil d'administration.

	2020	2019
	\$	\$
Fonctionnement	4 110	-
Services aux membres - Plan directeur	2 000	-
Vie associative - Honoraires de présidence	7 330	8 000
Formation continue des membres - Honoraires et élaboration du contenu	2 600	-

Ces opérations sont conclues dans le cours normal des activités et sont inscrites à la valeur d'échange. Cette valeur correspond au montant de la contrepartie payée et convenue entre les parties et est déterminée selon la méthode du recouvrement des coûts.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2020

10 SUBVENTIONS	2020	2019
	\$	\$
Conseil des arts du Canada		
Fonctionnement	87 000	87 000
Fonds d'urgence relatif à la COVID	23 800	-
Conseil des arts et des lettres du Québec		
Fonctionnement	233 000	233 000
Développement numérique	55 000	15 000
Autre	-	32 000
Conseil québécois des ressources humaines en culture	17 696	38 750
Conseil québécois des arts médiatiques	40 437	33 669
Emploi-Québec - Formation continue des membres	17 604	25 842
Conseil des arts de Montréal		
Fonctionnement	10 000	10 000
Autres projets	-	3 000
Ville de Montréal		
Programme d'aide financière aux OBNL locataires	2 312	2 312
	<u>486 849</u>	<u>480 573</u>
11 FONCTIONNEMENT	2020	2019
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	306 927	291 487
Honoraires - note 9	6 190	851
Frais généraux	29 813	30 148
Loyer et charges locatives	46 524	45 976
Taxes de vente non récupérables	12 820	15 556
Frais financiers	1 411	2 073
	<u>403 685</u>	<u>386 091</u>

12 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses créiteurs.

Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court.

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE INC.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2020**

12 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

Marge de crédit

L'organisme dispose d'une marge de crédit Visa, d'un montant autorisé de 50 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux variable de Visa Desjardins. En date de fin d'exercice, la marge de crédit n'était pas utilisée.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et autres créances à l'exception des sommes à recevoir de l'État.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.